

UDC 81(44)(092)“16”:811.133.1’271.12
 DOI <https://doi.org/10.32838/2710-4656/2021.4-1/47>

Popovych M. M.

Université Nationale Yuriy Fedkovych de Tchernivtsi

LA LUTTE DE MARIE DE GOURNAY POUR SAUVEGARDER “LES PRÉCIEUX ORNEMENTS” DU FRANÇAIS CLASSIQUE

*Життя і творчість Марі де Гурне (1565–1645), відомої передусім як «приймна дочка» Монтеня, ігнорувалися французьким суспільством упродовж кількох століть, хоча її внесок у розвиток лінгвістичної думки був насправді значним. Інтелектуальна спадщина цієї жінки з унікальною для свого часу ерудицію, філологині, письменниці та перекладачки багата і важлива з різних точок зору. У праці *Advis ou Presens of Demoiselle de Gournay* (1641), що містить близько сорока «інтелектуальних бесід», вона висвітлює різні боки життя свого часу й висловлює свою точку зору з усіх питань, які турбували її сучасників. Питання мови переважають у працях цієї ерудованої жінки. У багатьох трактатах, присвячених цій темі, вона говорить про стан французької мови, про внесок у її розвиток видатних письменників XVI ст., про шляхи її збагачення і, звичайно, про її використання в різних соціальних сферах того часу. Значна увага приділяється критичному аналізу реформ, здійснюваних Малербом та його численними учнями, які мали за мету вдосконалити та модернізувати французьку мову через унормування її узусу.*

*Інтелектуальні роздуми Марі де Гурне стосуються різних аспектів функціонування французької мови, починаючи від орфографії слів та їх вимови і закінчуючи синтаксисом. Значна увага приділяється в її трактатах питанням використання стилістичних фігур та технікам перекладу, які вона використовувала. Роздумуючи над цими питаннями, вона висловлює багато цікавих думок про мову та її використання, наукове значення яких досі є актуальним. Але треба визнати, що висловлені нею ідеї залишаються ще маловідомими, або ж навіть забутими, а тому й неоціненними належним чином, незважаючи на багато сучасних досліджень, присвячених життю та працям цієї надзвичайної жінки. У даній розвідці ми пропонуємо стислий огляд найцікавіших думок, висловлених цією вченою у трактаті *Deffence de la Poesie et du langage des Poetes*, присвяченому критичному аналізу французької мови, реформованої малербістами.*

Ключові слова: *Марі де Гурне, французька мова, стандартизація французької мови, використання мови, реформи Малерба.*

Introduction. Les spécialistes de la science linguistique nous apprennent que chaque langue est en évolution permanente. Le rythme et la progression dépendent de nombreux facteurs tels que le nombre de ses usagers, les acquisitions économiques, culturelles et scientifiques du peuple qui la parle, le régime politique en vigueur qui gouverne le pays au moyen d’une langue donnée, ainsi que ses aspirations nationales et spirituelles. Ces facteurs sont considérés par les scientifiques comme des constantes du développement de toute langue. Les modifications inspirées par chacune d’elles sont différentes de par leurs natures linguistiques et multiples dans chaque langue, quoiqu’on ne s’en rende pas toujours compte.

Bien que cette question fût souvent débattue dans de nombreux ouvrages consacrés aux modifications de telle ou telle langue, elle n’a pas encore révélé tous les mobiles que renferme cette évolution historique. Ne serait-ce, par exemple, que l’apport des

utilisateurs à ce processus. Les ouvrages historiques signalent que dans chaque communauté linguistique et culturelle il y a des esprits créatifs qui par leur intelligence et leur activité langagière stimulent le développement de la langue nationale, favorisent son épanouissement littéraire et intensifient ainsi son pouvoir de communication. Il s’agit de personnalités éminentes de la science grammaticale qu’étaient, par exemple, **Dante Alighieri**, considéré comme le père de la langue italienne, **Antonio de Nebrija** auteur de la première grammaire de l’espagnol, **Malherbe**, réformateur du français classique, et beaucoup d’autres passionnés de leur langue maternelle qui cherchent à la perfectionner par tous les moyens.

Il est à noter à ce propos qu’au cours de sa formation historique la langue française a toujours été l’objet de réflexions de beaucoup d’érudits qui l’affinent et la défendent passionnément contre diverses influences néfastes. Les meilleures preuves en sont les ouvrages

philologiques de **Joachim du Bellay** (*La Deffence et Illustration de la Langue Françoise*), d'**Henri Estienne** (*Conformité du langage françois avec le grec et La précellence du langage françois*, ou encore d'**Antoine Rivarol** (*De l'universalité de la langue française*) et beaucoup d'autres savants.

A chaque étape de sa formation, le camp des défenseurs de la langue française assemble de nombreux lettrés dont l'ambition est de l'améliorer. Ils sont surtout nombreux dès la deuxième moitié du XVI^e et durant le XVII^e siècles après que le français fut proclamé par l'Ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) langue officielle de l'État Français, et entre dans sa période de généralisation. Cette période dure au moins deux siècles. Tout au long de ces siècles, on décrit et on systématisé les éléments de la jeune langue dans les ouvrages grammaticaux et dans les dictionnaires (**L. Meigret**, **R. Estienne** et son fils **H. Estienne**, **P. de la Ramée**, **Ch. Maupas**, **A. Oudin**). On écrit des œuvres littéraires (**Ph. Desportes**, **P. de Ronsard**, **J. du Bellay** et d'autres), et par là on épure et enrichit la langue. On observe le parler des utilisateurs de différentes couches sociales, et on fait des remarques sur le meilleur usage de la langue (**F. de Malherbe**, **Cl. Vaugelas**, **P. Bouhours**), ou tout simplement on enseigne la langue en proposant aux apprenants les meilleures variations grammaticales de son usage (**M. Buffet**). Dans l'ensemble, la contribution des auteurs du XVII^e siècle dans le développement et la stabilisation usuelle de la langue française a été la plus importante de son histoire: les fondements de sa grammaire avaient été posés, le vocabulaire s'était considérablement enrichi par l'apport massif de mots nouveaux, et les principes stylistiques de son usage ont été soigneusement travaillés.

Il serait superflu d'insister que le rôle primordial dans le processus de la codification du français populaire a été joué par les grammairiens. Mais en même temps, il serait injuste d'oublier qu'une contribution considérable à ce processus a été faite aussi par de nombreux utilisateurs qui, par leurs observations attentives et scrupuleuses, épurent le langage vulgaire, optimisent son usage et perfectionnent les ouvrages de grammaire qui le décrivent. Leurs remarques concernant différents aspects de l'usage de la langue vont de pair avec les ouvrages grammaticaux [2, p. 8–10; 13, p. 193].

Formulation du problème. Dans cette contribution, nous voulons nous focaliser sur la personnalité de **Marie le Jars de Gournay** (1565–1645), généralement connue comme la "fille d'alliance" de Montaigne, et sur son rôle dans l'élaboration de la pensée linguistique française au

XVII^e siècle. Plus précisément, notre intention est de réviser les principales idées philologiques exprimées par cette femme de lettres dans son traité "*Deffence de la Poesie et du langage des Poetes*".

Présentation des résultats de recherches. L'œuvre de Marie de Gournay est riche et variée. Dans une quarantaine de "discours de raison" elle traite de différents aspects de la vie de son époque, donnant son avis sur toutes sortes de questions liées à la pédagogie, à la morale, à la situation sociale des femmes, à la religion, à l'éducation des enfants, etc. (voir pour plus de détails: [5; 15]). Une grande partie de son œuvre (huit traités en tout) est consacrée à l'état de la langue française que Malherbe et ses disciples se donnent pour but de réformer.

Le traité "*Deffence de la Poesie et du langage des Poetes*" est, à notre sens, le plus important de tous les écrits philologiques de Marie de Gournay. Il se distingue de tous les autres ouvrages par sa forme, ainsi que par la profondeur de son contenu. Il est structuré de trois essais dans lesquels l'écrivaine résume, précise et développe de nombreuses idées qui sont exposées dans les cinq autres traités philologiques. Ainsi l'objectif de notre contribution est de passer en revue les idées philologiques de Marie de Gournay contenues dans le traité susmentionné et d'évaluer leur rôle dans le développement historique et scientifique de la langue française.

Pour pouvoir expliciter de manière adéquate cette recherche, il nous faut prendre en compte deux faits généralement connus, à savoir que: 1) l'étude de l'œuvre de Marie de Gournay à des sources historiographiques assez importantes; 2) cette étude y est fort controversée, étant "*admiration par certains*" et "*décriée par d'autres*" [14, p. 6].

1. Un coup d'œil sur les recherches consacrées à Marie de Gournay

La vie et l'œuvre de Marie de Gournay font l'objet d'études dans de nombreux ouvrages de divers genres: essais [17], thèses [5], biographies [9], ouvrages historiques [4], travaux lexicographiques, et un grand nombre d'articles consacrés aux questions débattues dans ses écrits [1]. Cependant, les auteurs de la plus grande partie de ces travaux de recherches concentrent leur attention essentiellement sur les questions de caractère social, comme celles qui sont exposées dans les traités "*Egalité des hommes et des femmes*" ou "*Grief des Dames*". Quant aux questions philologiques, elles sont examinées le plus souvent de manière très sommaire. Les chercheurs se bornent en général à donner un aperçu très rapide sur l'ensemble de ces textes, sans entrer dans le détail de chacun d'eux. Pourtant, l'intérêt de ces études se

trouve justement dans les détails, et nous trouvons qu'ils expliquent en partie pourquoi les idées de cette femme érudite ont eu si peu de soutien de la part des gens instruits de son époque.

2. Marie de Gournay et son époque

Les écrits de Marie de Gournay et les idées qu'elle y expose ne furent guère populaires de son vivant. Ses contemporains, au lieu de réfléchir à ses observations en réponse aux revendications de réformateurs de la langue française avec Malherbe à leur tête, et de bien apprécier leurs valeurs littéraires et linguistiques, les blâment et cherche des prétextes pour ridiculiser leur auteure. D'entre tous les prétextes, il y en a un qui est permanent: c'est le fait d'être femme, et encore une femme intelligente. Seuls ses amis les plus fidèles comprennent la portée objective des remarques de cette femme de lettres et la soutiennent dans sa lutte contre les réformateurs. Les historiographes soulignent qu'elle a beaucoup d'amis, et pas seulement en France, mais aussi en Europe, pourtant ils ne constituent pas la majorité intellectuelle de l'époque. La majorité est du côté de Malherbe, et donne raison à ses réformes. Marie s'en rend parfaitement compte, et espère que l'avenir confirmera le bien fondé de ses considérations philologiques. Dans son *"Avis au lecteur"* préfaçant la première édition de son *"Ombre de la Demoiselle de Gornay"* [11, p. iij], elle déclare sentir *"la défaveur"* de son siècle à son égard, ainsi que pour ses ouvrages, et s'attend à *"la faveur de la postérité"* dans les siècles à venir.

L'avenir auquel songe Marie de Gournay est devenu notre temps d'aujourd'hui. Les scientifiques de nos jours s'adressent de plus en plus souvent à l'étude de l'héritage intellectuel de cette femme unique et atypique pour son temps, trouvant que plusieurs de ses idées sont toujours intéressantes et actuelles. Éloquente en ce sens est la première phrase de l'introduction de Marie-Thérèse Noiset à la nouvelle édition des œuvres de Gournay, où l'on écrit: *"Connue essentiellement par ses écrits féministes et ses prises de positions sur la langue, Marie de Gournay a également laissé une œuvre considérable, pour ne pas dire monumentale, dont on n'a aujourd'hui qu'une connaissance fort partielle"* [14, p. 5].

Ce jugement, bien qu'hyperbolisé, souligne avec clarté que la portée scientifique et pratique de l'œuvre de cette femme hors du commun n'est pas encore appréciée à sa juste valeur, et qu'elle renferme encore nombre d'idées à expliciter. Mais sa plus grande importance consiste, selon nous, en ce que nous y trouvons la description détaillée, que personne n'a jamais mieux fait, des conditions dans lesquelles

la langue française a évolué et s'est transformée en passant de l'état d'un Cendrillon à celui d'une Princesse, dont la beauté est admirée par l'Europe durant des siècles.

Il convient de noter que la période de transformation de la langue populaire en une langue expressive et logiquement claire, se distinguant par son universalité [16], fut longue et difficile, car y rivalisaient deux tendances linguistiques représentant deux conceptions philosophiques de son développement. L'une d'elle prenait sa source dans les écrits littéraires de poètes de la Pléiade, dont l'ambition était de raffermir l'utilisation de la langue maternelle et de l'enrichir par tous les moyens possibles. Leurs idées ont été synthétisées dans le manifeste de la Pléiade *"La Deffense et illustration de la Langue Françoise"*, publiée en avril 1549 par Joachim Du Bellay. L'autre tendance fut instituée au début du XVII^e siècle par Malherbe et ses disciples qui s'étaient posés pour but d'épurer la langue française, d'en chasser tous les éléments qui contrariaient, selon eux, sa beauté, sa clarté et sa précision logique.

Marie de Gournay était du côté des poètes de la Pléiade, étant férue de l'art poétique de Pierre de Ronsard, et se trouvant sous l'influence des idées critiques de Montaigne. Animée par l'esprit humaniste de la Renaissance, elle s'engage dans la lutte contre l'équipe de Malherbe qui persévérait dans l'effort de purger la langue des éléments jugés comme étrangers pour elle. *"Elle se constitua, remarque F. Brunot, le défenseur des hommes du XVI^e siècle, de leur style, et de leur langue, contre ceux qui prétendaient les "déterrer du monument"* [4, p. 11].

3. La langue vue par Marie de Gournay

Son rôle de "défenseur" des acquis littéraires et linguistiques des poètes de la Pléiade s'est manifesté avec la plus grande force dans le traité *"Deffence de la Poesie et du langage des Poetes"*, publié pour la première fois en 1619, juste à l'époque où la réforme de Malherbe battait son plein. Plus tard il fut réédité deux fois. Sa dernière publication, en 1641, comprend un court "avant-propos", dans lequel Marie de Gournay fait connaître la raison qui l'a poussée à écrire cet ouvrage. Elle avoue que *"ce discours"* est dirigé contre *"une cabale de gens sans nom et sans aveu, qui s'attribuaient insolemment [...] le droit de châtier à fer et à feu notre langue et ses bons livres"* [10, p. 389].¹ Dans son étude l'écrivaine donne un vaste aperçu de l'état de la

¹ Contre l'interdiction de l'écrivaine de ne jamais changer dans le texte de son livre quoi que se soit [10, p. 995], nous nous sommes permis de moderniser, à part le titre, l'orthographe de toutes les citations afin de faciliter leur compréhension.

langue française de son temps et délibère sur les modalités de son usage dans les sphères cultivées de la société contemporaine. Ses réflexions portent sur différents aspects du fonctionnement du français, à partir de l'incorrecte prononciation "*des nouveaux courtisans baragouins qui surviennent chaque jour, et qui peuvent incontinent donner la vogue à leurs façons de parler et de prononcer, selon celle de leur fortune*" [10, p. 443], et à finir par la syntaxe "*que ni sots ni les sages ne peuvent pas changer à leur fantaisie*" [10, p. 445].

Ayant sollicité de Mme des Loges Marie de Blaineu (1585-1641) un soutien et une protection, Mlle Gournay procède à un examen critique, fait dans l'esprit des principes du registre polémique, des innovations linguistiques proposées par certains poètes de la nouvelle génération et leur manière d'écrire des poésies.

Dès les premières lignes de son traité, Marie se lance dans le combat contre les "*poètes de cabale*", afin de défendre "*les vénérables cendres de Ronsard et des Poètes ses contemporains*" [10, p. 391] de "*leurs fantaisies*". Ensuite, on y trouve bien des considérations intéressantes concernant tel ou tel fait linguistique. De surcroît, la valeur scientifique de certaines d'entre elles ne s'est point dépréciée avec le temps, au contraire leur originalité est toujours appréciée par de nombreux scientifiques.

Dans les recherches consacrées à la vie et à l'œuvre de Marie de Gournay on trouve divers qualificatifs de sa personne. On la nomme "*écrivaine*", "*pédagogue*", "*moraliste*", "*traductrice*", "*linguiste*", "*femme savante*", etc. Mais on ne la voit pas comme critique littéraire, quoique son savoir et sa maîtrise pour juger les qualités et défauts des œuvres littéraires, et pour combattre des théories nuisibles à l'art poétique, ne soient pas très inférieurs à ceux de Malherbe. Celui-ci est pourtant considéré comme l'auteur de la première œuvre critique faite sous formes de notes sur un recueil de poésies de Desportes. Nous trouvons que cette appréciation n'est pas tout à fait justifiée compte tenu du traité "*Deffence de la Poesie et du langage des Poetes*" où Marie de Gournay manifeste sa capacité d'analyser les ouvrages littéraires de grands auteurs du passé, ainsi que de ses adversaires contemporains.

Avec cela, il ne faut pas oublier que comme critique littéraire elle s'inspire des "*Essais*" de son "second Père", connu par son esprit critique.

Son ouvrage est conçu comme un commentaire critique des nouveautés proposées par les réformateurs malherbiens. Dans ses commentaires, elle ne se borne pas à indiquer et à critiquer les défauts des innovations langagières que ces "*messieurs les correcteurs*"

[10, p. 425] veulent imposer à la société, mais elle tâche d'argumenter son point de vue et d'expliquer en quoi consiste leur erreur. En outre, sa critique, comme nous allons le montrer ci-dessous, émet des avertissements et montre ce qui ne convient pas à la langue pour la rendre meilleure. Comme il a déjà été dit, Marie aborde dans son traité les questions les plus diverses en donnant à chacune d'elles une réponse, dont le sens va généralement à l'encontre des intentions de Malherbe et de ses disciples de réformer la langue. Un examen rapide des idées linguistiques que Marie de Gournay a exprimées sur la langue française comme moyen de communication au moment de sa réforme fait suite de cette étude.

4. De nouveaux poètes et de leur manière d'écrire

Le sujet du traité que nous examinons s'organise autour de deux axes de recherche, à savoir: qui sont ces gens qui se sont attribué le droit de réformer la langue pour la rendre "*autre*", et dans quelle mesure ce qu'ils ont proposé de réformer est acceptable pour la langue et ses utilisateurs.

En ce qui concerne le premier axe concernant l'identité des réformateurs, il faut souligner que dans le traité nous ne trouvons pas de noms de famille de ces personnes, ni leurs prénoms. Respectant les principes éthiques de "*ne point parler des vivants*" [10, p. 430], Marie utilise à la place de noms propres des périphrases dont la plupart s'apparente à l'antonimase. Notons au passage que le nombre et la diversité des appellations de ce type sur les pages du traité pourraient servir de sujet de recherche à part, vu leur originalité mêlée d'effets ironiques et dévalorisants. Rien que sur les quelques premières pages, en apostrophant ses adversaires, la polémiste les appelle ironiquement "*une cabale de gens*", "*tels discoureurs*", "*ces poètes de cabale*", "*ces médisants*", "*ces querelleurs*", "*une douzaine de cerveaux vagabonds*", "*ces honnettes philosophes*", "*ces poètes censeurs*", etc.

Mais qui étaient en fait ces gens contre qui doit lutter Marie ? Ce sont, selon elle, des écrivains qui prétendent avoir "*plus d'entendement et plus d'adresse que Ronsard, Du Bellay, Desporte*" et d'autres poètes de cette lignée [10, p. 395], qui se donnent pour but de parfaire la langue du peuple et son usage en l'épurant de tous les éléments considérés comme superflus. En vertu de leur conception philosophique, ils tâchent de faire du français une langue simple, nette et claire, basée sur une grammaire et un vocabulaire codifiés.

L'écrivaine expose ses pensées en sorte que le lecteur devine sans beaucoup de difficultés qui peut être visé personnellement par sa critique.

Par exemple, en blâmant la méthode de “*nouveaux docteurs*” de parfaire et de moderniser “*les ouvrages qu’on leur présente*” avec de simples ratures, Gournay écrit: “*celui qui plus retranche, emporte pour eux la Couronne sur ses compagnons, et nous veut persuader, que s’ils eussent été aussi habiles gens que lui, ils se fussent encore avisés d’écourter, comme il fait, notre langue, de cette phrase, de ce mot et de cet autre, qu’ils ne s’étaient pas avisés de lui retrancher avant qu’il s’en mêlât*” [10, p. 404].

Le contenu de ce jugement est assez transparent: il n’y a pas de doute que Marie y fait allusion en premier lieu à la personne de Malherbe et à ses disciples qui, en cherchant à perfectionner le français, privilégient une méthode très primitive et irrationnelle, méthode inspirée essentiellement par leurs goûts subjectifs qui, en plus, se sont formés sous l’influence des habitués de la Cour royale.

De l’avis de Marie de Gournay, une telle méthode cause deux graves préjudices à la langue: d’une part, elle l’appauvrit, parce qu’elle perd “*un très grand nombre de mots*” [10, p. 405] et, de l’autre, elle se réduit à “*la pure conversation des Cabinets et des Ruelles de la Cour, cela s’appelle de leurs Dames tant et si révéremment (respectueusement – M. P.) alléguées, ainsi que d’un Tribunal souverain*” [10, p. 401].

Marie de Gournay disserte beaucoup dans son traité sur l’art poétique et sur la manière de nouveaux poètes d’écrire des œuvres poétiques. À l’opposé de ses antagonistes qui optent pour la simplicité des œuvres poétiques, et recommandent de les écrire comme on parle, sans beaucoup d’artifices, Marie de Gournay, de son côté, compare la poésie avec une “*fillette du Ciel*” [10, p. 451] qui possède “*le langage des Dieux et non des Humains*” [10, p. 406]. Dans sa conception de l’art poétique, un poète qui s’abaisse “*au parler du commun des hommes*” [ibid.] n’est plus un poète. Dans cette conclusion, elle s’appuie sur l’autorité du poète latin Horace, (65 av. J.-C. – 8 av. J.-C) qui, lui-aussi, refuse le titre de poète à celui qui “*demeure dans les termes du langage courant*”. Il attribue à un poète “*trois qualités: un puissant esprit, un jugement plus divin, un parleur superbe et magnifique*” [ibid.].

La discussion menée par Marie de Gournay avec ses opposants au sujet de l’art poétique débouche plusieurs fois sur la question de la grammaire et de son rôle dans cet art. Elle tâche de garder un équilibre entre deux attitudes sur cette question. D’un côté, elle comprend la nécessité et l’utilité de la science grammaticale qui nous apprend “*l’usage, la pureté, les scrupules, les particules, et la propriété*

du langage” [10, p. 408]. Aussi apprécie-t-elle les efforts des grammairiens qui ont réveillé “*parmi les écrivains quelque soin de grammaire et de politesse*” [10, p. 400]. Mais d’un autre côté, elle souligne tout au long du traité que la poésie fondée sur le respect de règles de grammaire est très pauvre.

En vue de moderniser la langue par une purification de tous ses éléments considérés comme inutiles, délibère-t-elle, les “*poètes critiques et hypercritiques*” [10, p. 409], soucieux d’élaborer une langue simple et claire, ont fort simplifié et appauvri l’expressivité des formes poétiques. Dans les œuvres qu’ils composent, le génie poétique a cédé la place à la préoccupation de suivre fidèlement les règles de grammaire, inventées souvent par les confrères. Et à la place des ouvrages conçus sur une “*saine application et juste harmonie*”, leurs livres sont marqués “*par des spéculations, acceptions et rejections, que les plus grands sots de France peuvent faire*” [10, p. 415].

Elle adresse plusieurs reproches très critiques, même humiliants par moment, aux “*nouveaux écrivains*”, dont la façon de parler “*dégrade la langue maternelle, surtout en la poésie*” [10, p. 442]. Ils croient, écrit Marie de Gournay, “*qu’ils savent parler français*” [10, p. 413], mais en fait, ils parlent “*le langage que la France ignore*” [10, p. 465]. “*Ils ont si bien travaillé, réprimande la polémiste, que l’art de faire des vers est devenu maintenant pour la moitié de la France le contraire de poétiser*”, parce que le cerveau humain, gêné par leurs scabreuses observations, “*sent assommer toute la gaillardise de son invention et de ses élans*” [10, p. 469-470]. Et encore un blâme peu agréable jeté aux “*poètes correcteurs*”: ils écrivent aussi des livres, “*dont ils étourdissent le monde*” parce qu’“*un lecteur ne gagne rien à des livres fondés sur les menues règles du langage*” [10, p. 413], d’autant plus que “*toutes les pages sont égratignées de solécismes: sans compter les atres fadaïses pour rien*” [10, p. 416].

S’intéressant plus à la grammaire qu’à la poésie, résume Marie de Gournay, ces “*faiseurs des livres vulgaires, sont au-dessous de la langue*”, tandis que de vrais poètes, “*ces grands charmeurs*” se trouvent “*au dessus d’elle*” [10, p. 408].

5. De l’usage de la langue

La question de l’usage de la langue française est très en vogue au XVII^e siècle. On en parle dans beaucoup de travaux philologiques et grammaticaux, dont le plus important est, sans aucun doute, l’ouvrage de Claude Vaugelas “*Remarques sur la langue française*”. Marie de Gournay n’ignore pas cette question. Mais, à la différence de ses nombreux prédécesseurs et contemporains qui traitent l’usage

du français avant tout comme un moyen courant de codification grammaticale, elle l'examine, en premier lieu du point de vue de l'art poétique. Or à cette époque celui-ci est en état de révision de la part de Malherbe et de ses disciples. Ainsi, dans sa *"Deffence de la Poesie et du langage des Poetes"*, l'accent est mis sur l'usage de la langue par des lettrés, plus précisément des écrivains et de leurs manières d'écrire. Mlle de Gournay s'insurge contre les *"poètes de cabale"* qui critiquent les meilleurs auteurs de son époque comme Ronsard, Du Bellay, le Cardinal du Perron, M. Bertault, l'évêque de Seés et plusieurs autres, les traitant de « *vieux parleurs* », dont les écrits ont déjà vieilli. Et n'ayant pas d'autres arguments pour justifier cette opinion, ils répètent sans cesse leur *"Refrain triomphant: on ne parle plus ainsi", la mode est changée*" [10, p. 396].

Marie réfute avec indignation cette accusation comme *"manifestement fausse et frivole"* [10, p. 391], et expose dans les détails les raisons de son désaccord. Selon ses considérations, *"les grands esprits"* de la société française ont formé *"dans leurs écrits en vers et en prose"* [10, p. 392] l'état actuel de la langue, et son usage n'a pratiquement pas changé. Elle dit notamment: *"Depuis nos premiers auteurs Ronsard et sa volée il n'y a point eu de changement d'importance au corps de notre langue et qu'on la parle à cette heure comme alors, malgré les prescriptions qu'on fulmine sur elle à présent, en un très grand nombre de mots et de manières de parler"* [10, p. 405].

En outre, poursuit-elle, une langue évoluant *"à pas d'écrevisse"*, ne peut pas changer en un court laps de temps à tel point, qu'on la regarde comme vieille ou démodée. Il s'en suit donc qu'il n'y aucune raison de se moquer des poètes des générations précédentes et de leur reprocher de ne pas connaître le français ou de ne pas savoir l'écrire. Et pour être plus convaincante, elle s'appuie dans son débat sur l'avis de Montaigne, son *"second Père"*, qui estimait que *"Ronsard et Du Bellay battus particulièrement du fléau de ces langues médisantes, ont élevé la poésie française au plus haut point qu'elle sera jamais..."* [10, p. 404].

La *"fille d'alliance"* présume que derrière les moqueries de ces nouveaux poètes, réunissant une *"douzaine de cerveaux vagabonds"* [10, p. 396], il se cache un autre dessein, *"un vrai"*, qui ne consiste pas à *"rendre le langage meilleur mais autre, sur l'une et l'autre manière d'écrire"* [10, p. 395]. Et en définitive leur but est *"atroce"* « parce qu'ils veulent *"étouffer violemment une langue vivante et de lui défendre, sous peine de brocards injurieux du mépris, une infinité des manières de parler et autant de termes, utiles, agréables, nécessaires pour la plupart, et si pleins de*

vie et de vigueur qu'eux-mêmes qui les proscrivent sont forcés d'avouer" que tout le monde les emploie, à l'exception d'un *"petit nombre d'esprits efforés, féminins surtout"* [10, p. 396].

Quoique hyperbolisée, cette pensée montre de toute évidence dans quelle mesure Marie de Gournay est angoissée et préoccupée des intentions de *"poètes censeurs"* d'imposer aux usagers de la langue une autre manière de l'utiliser qui soit différente de celle des auteurs du siècle précédent. Elle reconnaît, en même temps, que la langue doit évoluer mais de façon naturelle, et non pas par un désir volontariste de personnes doctes qui cherchent à dénigrer les écrits des meilleurs auteurs du passé: *"Je ne dis pas, avoue la polémiste, que la langue ne puisse avancer: je nie seulement qu'elle doive ou puisse reculer pour leur donner moyen de rendre les précieuses réputations de nos grands auteurs arbitraires et leur éternité précaire, ou pis"* [10, p. 400]. Elle précise en outre, qu'il ne suffit pas étudier et utiliser la langue, il faut *"la mouler, informer et bâtir, pour entasser biens sur biens et beautés sur beautés"* [10, p. 395].

Il est intéressant de remarquer à ce propos que ses idées concernant l'usage (correct, bien sûr) de la langue sont en gros similaires à celles qui avaient été exprimées par Henri Estienne, son prédécesseur, et ensuite répétées par Claude Vaugelas, son successeur. Illustrative en ce sens est la thèse d'H. Estienne qu'il avaient énoncée dans *"Hypomnese de Gallica linguas"*: *"l'Usage! Voilà le vrai maître des langues"* (Cit. dans [12, p. 335]).

On ne sait pas si Marie de Gournay avait pris connaissance de cet ouvrage, publié en 1582, mais ses idées concordent très bien avec l'opinion d'H. Estienne. Elle fait observer pour sa part, que l'usage élimine de la langue certains mots, dont on a *"peu de besoin"*, mais nous devons lui obéir, *"parce qu'il est maître en telles choses: j'entends toujours qu'il est maître devant la volée des grands auteurs, dont l'admiration, les charmes, et l'autorité, viennent après lui serrer le bouton"* [10, p. 400].

Cl. Vaugelas, lui-aussi, écrira plus tard dans ses *Remarques sur la langue française*, que l'usage est *"le Maître et le Souverain des langues vivantes"* [18, p. 223].

Comprenant toute l'importance du rôle de l'usage dans la codification correcte de la langue, Marie met en garde ses opposants contre la tentation de *"chercher d'autres maîtres que lui (usage – M. P.): surtout pour nous instruire à perdre ce que nous accomode, bien moins à changer, pour changer simplement, et à nous rendre pires pour devenir autres"* [10, p. 400].

De même que les deux auteurs désignés ci-dessus, Marie de Gournay parle aussi de pratiques langagières de nombreux courtisans qu'elle classe en deux groupes: ceux qui méritent d'être blâmés et ceux qui sont dignes d'être imités. Les premiers se distinguent par leur critique de l'héritage poétique du passé, et en plus ils imposent leurs manières de parler et d'écrire à la société en appauvrissant et en dégradant la langue maternelle. De l'avis de Marie, "*ils sont mauvais Français*", puisqu'ils veulent "*flétrir un des plus riches fleurons de la gloire de nos rois et de la France...*" [10, p. 404]. Et pour exprimer son profond mépris envers ce type de courtisans, elle leur donne toutes sortes de surnoms, comme, par exemple, "*jolies de la Cour*", "*des frisés et des poupées de Cour*", "*les courtisans jolis*" "*esprits muguet de la cour*", "*des douillets de la Cour*", et d'autres. Leur rôle dans le changement de l'usage de la langue est caractérisé en ces termes: "*Mais veut-on savoir, Madame, en quoi consiste la précieuse particularité de cette Cour des Plumes-à-l'évent et des Bien coiffées? c'est à l'affectation ou au rebut de vingt mots ou manières de parler, dont ils font un symbole pour se distinguer des autres: en sorte que quiconque n'en use à leur mode, impertinente le plus souvent, est tenu pour apocryphe...*" [10, p. 442].

Mais parmi les courtisans, raisonne l'auteure, "*il y a de gentils personnages*" qui sont "*dignes d'imitation, et d'instruire les autres à bien parler*", car ils "*se sont laissés instruire par l'usage entier [...] et par l'exemple des plus honnêtes gens, assistés des bons livres écrits depuis 70 ans*" [10, p. 419].

Il ressort de cette courte analyse, qu'en appréciant le rôle des courtisans dans la normalisation de l'usage de la langue, Marie de Gournay se place entre H. Estienne et Cl. Vaugelas. Alors que Henri Estienne blâme et rejette en bloc la manière de parler des courtisans comme trop corrompue, il éprouve même de l'aversion pour eux². Cl. Vaugelas au contraire met l'usage de la cour au centre de l'évolution communicative de la langue française. Il est certain que "*la Cour est comme un magasin, d'où notre langue tire quantité de beaux termes pour exprimer nos pensées*" [18, p. 225].

À l'instar d'H. Estienne et de Cl. Vaugelas, Marie de Gournay réfléchit également sur le rôle des personnes doctes dans la création ou le renouveau de l'usage de la langue. Ses réflexions ont pour point de départ l'idée du rhéteur et pédagogue latin Quintilien qui enseignait "*que c'est de la bouche des doctes et*

suffisants que nous devons apprendre à parler avec certitude" [10, p. 424].

En parlant des doctes, Mlle de Gournay a en vue, en premier lieu, les meilleurs

écrivains des temps passés et ses contemporains, dont les œuvres instruisent "*par l'exemple de leur langage, une nation française, vive, spéculative, généreuse, qui parle pour expliquer tout du long les plus dignes facultés et les plus sages et fermes discours de l'entendement humain*" [10, p. 446]. Il s'en suit, conclue Marie, que la bonne connaissance de la langue et la faculté de bien la parler dépendent principalement "*de l'usage seul, et de la lecture des bons livres*" [10, p. 423].

Soulignons une fois de plus que cette dernière idée de Marie de Gournay est en harmonie presque parfaite avec les opinions exprimées sur ce sujet par Henri Estienne et Cl. Vaugelas. Informatives en ce sens sont leurs références aux mêmes auteurs, tels que Clément Marot (1496–1544), Jacques Amyot (1513–1593), Pierre de Ronsard (1524–1585), Joachim du Bellay (1522–1530), le cardinal du Perron (1556–1618), Nicolas Coeffeteau (1574–11623) et d'autres, dont l'autorité intellectuelle tenait lieu d'argument déterminant dans leurs raisonnements philologiques.

Toute communauté linguistique se compose de différentes catégories d'usagers de la langue. Dans le cadre de la question qui nous intéresse ici, importante est la distinction entre les lettrés et les illettrés. Ces derniers constituent à l'époque étudiée la grande majorité de la population française, cependant leur influence sur le processus de normalisation de l'usage de la langue est insignifiante. H. Estienne et ensuite Cl. Vaugelas sont d'avis que les illettrés sont incapables d'établir la norme usuelle de la langue, bien que leur parler soit une source inépuisable de termes expressifs [8, p. 237; 18, p. 238–239].

Marie de Gournay n'entre pas dans les détails de cette question. Elle se borne à répéter, après de nombreux savants, que le peuple est "*arbitre du langage*" [10, p. 424], et se met ensuite à critiquer "*ces messieurs les innovateurs*" qui renvoient ceux qui veulent apprendre l'usage correct du français à l'"*école populaire*", leur donnant pour pédagogue le peuple [10, p. 425]³.

En même temps, elle recommande à ses antagonistes de se renseigner auprès des représentants du peuple si, par exemple, les mots "*jaçoit*", "*ains*" et bien d'autres, considérés comme vieilliss, ne "*leur font envie de vomir*" [ibid.].

² De l'avis de Clément, dans les raisonnements d'Henri Estienne portant sur le langage des courtisans, ce mot même devient péjoratif [7, p. 136].

³ Il semble que cette critique est adressée personnellement à Malherbe qui déclarait par boutade que "ses maîtres pour le langage étaient les crocheteurs du Port-au-Foin" [4, p. 6].

Sans contester l'apport du parler des illettrés dans le développement de la langue et la réglementation de son usage, Marie de Gournay donne, à l'instar de H. Estienne, la priorité dans ces processus aux personnes doctes. Elle écrit à ce propos: "*Car comme il n'appartient qu'aux plus honnêtes gens d'inventer les mots, il n'appartient véritablement qu'à eux aussi, secondés de l'usage en qualité de disciple, de les conserver en les employant, ou de les biffer en les rebutant*" [10, p. 433].

6. De "précieux ornements" de la langue

Les moyens expressifs de la langue et les manières de les utiliser dans le langage sont les sujets préférés de la querelle de Marie de Gournay avec "*les nouveaux poètes*". Le contenu de chaque traité philologique de cette érudite s'organise autour de ces deux questions qui sont débattues dans une optique déterminée: tantôt elle discute avec ses adversaires au sujet de la métaphore (*Sur la Version des Poetes antiques, ou des Metaphores*), tantôt elle se propose de montrer que la langue française n'est pas hostile aux diminutifs (*Des Diminutifs François*), tantôt son attention particulière est portée à la qualité poétique des rymes (*Des Rymes*), etc.

Le traité "*Deffence de la Poesie et du langage des Poetes*" se distingue de tous les autres par son caractère sommaire: l'auteure y fait la synthèse de nombreuses questions qui ont déjà été examinées dans d'autres traités. Mais le mode de présentation reste la même: d'un côté, la polémiste prend la défense des acquisitions linguistiques des auteurs sur la façon de représenter La Pléiade et d'autres intellectuels des temps passés, d'un autre côté elle critique les nouveautés que les réformateurs de l'école malherbienne tâchent d'imposer à l'usage de la langue. G. Devincenzo, chercheuse italienne et spécialiste connue en la matière, note à ce propos: "*Ainsi elle réclame pour le poète la liberté totale et aucune contrainte ne doit gêner l'essor de son talent. C'est à ce prix seulement que la poésie pourra prétendre à la grandeur. Contre l'école de la perfection, Marie défend l'école du sublime et de la fantaisie, l'école de la grande poésie, dont Ronsard « est tout désigné pour porter le flambeau »*" [6, p. 25].

Fidèle à sa conception de l'art poétique et ennemie résolue de toute correction non naturelle, forcée et subjective, de la langue, Marie de Gournay, suivant l'exemple de J. du Bellay, exhorte les lettrés à s'opposer aux réformes des "*législateurs nouveaux*" [10, p. 475], et à embellir la langue par toutes sortes de figures de style. Elle consacre plusieurs pages du traité à l'explication de valeurs expressives de

diverses figures stylistiques telles que métaphores, proverbes, diminutifs, archaïsmes, néologismes, etc.

Les analyser toutes en détails dépasserait les limites du présent article, en outre tous ces faits langagiers sont très bien examinés dans beaucoup d'ouvrages ayant pour objet d'étudier les idées littéraires et linguo-stylistiques de Marie Gournay (voir [6]). Nous nous bornerons donc ici à exposer sous une forme condensée les réflexions de Marie concernant quelques unes d'entre elles.

Commençons donc par exposer ses idées concernant les vieux mots, un des principaux désaccords dans la discussion entre Marie de Gournay et "*les nouveaux docteurs*". La polémiste aborde cette question en se demandant si ces messieurs savent ce qu'est "*un mot vieil ou flétri*" autour desquels ils "*font tant de bruit*" [10, p. 432]. Persuadée qu'ils ne le savent pas, elle se propose de "*le leur enseigner*" [ibid.]. Elle commence sa leçon par expliquer la nature de cette catégorie de mots. D'après sa conception, le "*vieux mot est celui de la vieillesse duquel nous sommes avertis par la cessation et le silence de l'usage, non par l'avis de nos voisins, encore moins par celui des douillets de la Cour*" [10, p. 433]. Suit un classement atypique de vieux mots en trois groupes. Marie de Gournay distingue les vieux mots "*du premier ordre*" qu'on ne connaît plus (*grigneur, endementiers, mehain, etc.*), "*du second ordre et connus*" qui sont encore connus mais se trouvent hors d'usage (*mie, moult, etc.*), et "*jeune*" qui ont un emploi légitime et qui se rencontrent dans les œuvres des grands auteurs [ibid.]. À en juger d'après les exemples, les vocables du premier ordre sont ceux qui sont déjà sortis d'usage, ceux du second ordre sont en voie de disparition de l'usage. Quant aux vocables du troisième groupe, leur statut ne peut pas être déterminé avec exactitude en raison de manque d'exemples. Mais à en juger d'après les explications, données par Marie de Gournay, on peut admettre qu'il s'agisse dans ce cas de quelques "*dicitions d'Amiot*", de sa manière d'écrire.

En approfondissant ses explications, Marie estime qu'un mot tombé dans l'oubli peut réapparaître dans l'usage⁴. "*Un esprit de considération*" peut "*le rappeler d'exil, et de lui rouvrir la bouche pour le faire parler après cinquante ans de silence, si tant il en a souffert, en lui rendant par ce rappel, les lettres de réhabilitation*" [ibid.]. La même procédure peut être répétée "*après un pareil terme d'années*"

⁴ Il est intéressant de souligner un certain parallélisme d'idées dans l'étude des archaïsmes pratiquée par P. Zumthor. Lui aussi distingue différentes étapes du vieillissement des mots et parle largement de leur résurgence, en observant qu'"un archaïsme remis en circulation cesse de l'être" [19, p. 16]; c'est ce que affirmait Marie Gournay.

par un autre esprit [ibid.]. Mais, souligne l'auteure, seuls les plus honnêtes gens peuvent les "conserver en les employant, ou de les biffer en les rebutant. Si l'on n'observe cet ordre, il n'y a ni langue, ni livres" [ibid.]. Que deviendrait la langue, se demande-t-elle, si "on nous contraigne de répudier pour suranné le langage de tant de personnes d'honneur, nos contemporains, écrivains ou parlants ?" [ibid.]. Elle clôt ses réflexions concernant les vieux mots par les paroles de son "second père" qui recommandait aux auteurs "de retenir les vieux mots de bec et d'ongles, de crainte qu'ils ne nous échappent" [10, p. 457].

Comme sur les archaïsmes, la linguiste ne manque pas de s'exprimer sur les néologismes. Son approche de cette question se dédouble. En principe elle désapprouve qu'on crée des mots nouveaux, ainsi qu'on "fabrique des nouvelles façons de parler" [10, p. 436]. Mais en même temps, elle reconnaît que les plus honnêtes gens peuvent inventer des mots, ils peuvent "les concerver en les employant, ou de les biffer en les rebutant" [10, p. 433]. Elle illustre cette thèse par une douzaine de vocables, comme "régaler", "détromper", "aversion", "spéculation" et d'autres qui ont été inventés par des célébrités de son époque.

De toutes les pensées exprimées par Marie Gournay sur les pages du traité "Deffence de la Poesie et du langage des Poetes", celles qui concernent le langage figuratif sont, à notre avis, les plus intéressantes du point de vue linguistique. Leur intérêt consiste principalement en ce qu'elles font preuve d'une grande compétence de Marie de Gournay dans le domaine de la future stylistique linguistique dont les fondements seront posés au XX^e siècle par Ch. Bally dans le "Traité de la stylistique française". En dépit de trois siècles de distance qui séparent l'œuvre de Marie de celle de Ch. Bally, leurs études de figures de style présentent une forte affinité. Comparez, par exemple, leurs idées concernant la métaphore. Marie de Gournay écrit: "Or non seulement l'âme humaine, à qui la connaissance est fort plaisante, a le contentement de voir deux objets en lisant la métaphore, comme chacun entend: mais elle voit encore je ne sais quoi de plus agréable et très excellent: c'est l'art de les représenter l'un par l'autre, bien que souvent ils soient éloignés d'une infinie distance" [10, p. 279]. Et Ch. Bally note dans son Traité de stylistique française: "Nous assimilons les notions abstraites aux objets de nos perceptions sensibles, parce que c'est le seul moyen que nous ayons d'en prendre connaissance et de les rendre intelligibles aux autres. Telle est l'origine de la métaphore; qui n'est autre chose qu'une

comparaison où l'esprit, dupe de l'association de deux représentations, confond en un seul terme la notion caractérisée et l'objet sensible pris pour point de comparaison" [3, p. 187]⁵ (c'est nous qui soulignons en gras – M. P.).

Dans la conception de Marie, la métaphore est une des plus belles figures d'ornement du langage que les rhéteurs antiques avaient distinguées. Elle est, à son avis, "la plus générale, la plus spécifique, riche et nécessaire de toutes" [10, p. 434]. On l'utilise souvent dans le langage, sinon les écrits et les parlés sont "fades", souligne-t-elle. Le langage métaphorique constitue pour Marie de Gournay une preuve du talent poétique. Elle exprime son plaisir du fait qu'à l'opposé des "aristarques grammairiens", de nombreux gens de la Cour forgent chaque jour et emploient "à toutes mains les métaphores hardies" comme, par exemple, "ce corps est confisqué, pour dénoter une maladie incurable, ou que ces favoris possèdent ou possédaient un torrent de faveur" [10, p. 435].

Elle invite les nouveaux auteurs à suivre l'exemple des Espagnols et des Italiens qui ont orné leurs langues "d'une large d'abondance de métaphores, comme d'autant de perles précieuses", et l'ont "enrichi" de proverbes, considérés depuis l'antiquité comme "dits-moraux", parce qu'ils renferment "la prudence et l'expérience des siècles". Pourtant les réformateurs, animés par le désir de tout "remaçonner à leur mode" démolissent ses sources inépuisables de la moralité et de la sagesse humaine que représentent les proverbes [10, p. 436].

Dans le contexte de l'analyse des figures d'ornement de la langue, un intérêt particulier porte sur les idées de Marie de Gournay concernant le rôle des diminutifs dans ce processus. Il importe de remarquer que cette question a été débattue à fond dans le traité ayant pour titre "Des diminutifs français". Dans le traité que nous étudions son auteure ne donne qu'une idée sommaire de ce fait langagier. Fidèle à ses principes de garder dans la langue tout ce que les générations précédentes ont créé de beau et d'expresif, Marie critique toute idée injustifiée ou même absurde de ses adversaires. Les diminutifs lui ont fourni un bon prétexte de se moquer d'eux. Ces messieurs affirment, remarque notre auteure, que la langue française "est trop grave pour s'accorder avec les mignardises: les

⁵ Les études préliminaires montrent que des analogies sont propres aux explications de toutes les autres figures de styles, à cette différence près que Marie de Gournay les examine du point de vue de leur utilisation ou non utilisation pratique dans le parler des courtisans et de nouveaux écrivains, tandis que Ch. Bally met plutôt l'accent sur l'analyse de leur expressivité langagière).

autres y ajoutent, qu'elle est trop chaste", donc il faut les chasser de la langue [10, p. 426]. Marie s'étonne de cette façon de traiter les diminutifs, et se demande comment de tels "*contes prodigieux*" auraient pu tomber "*en tête d'homme rassis*" [ibid.], car on les utilise dans le langage "*dix fois le jour*" pour caresser sa femme ou ses enfants, "*sans oublier le petit chien*". "*Quoi donc, s'indigne-t-elle, le mari d'une belle jeune femme, à qui l'amour éveille les plus ardentes et les plus tendres pensées pour elle, ne l'oserait appeler son cœur, son âme, et menon et menonnette, ils n'oseraient nommer leur garçonnet petiot et poupon, et fanfan, ni folion leur petite garcette, ni les cajoler du peton et de la menotte, et du titre de bellotte, grassette, blondelette, ni diminuer leurs noms de baptême?*" [10, p. 427]. Et pour argumenter plus à fond l'utilité et l'expressivité des diminutifs, Marie recommande à ces messieurs de consulter à ce sujet "*l'exemple et l'autorité de ces trois illustres langues antiques*" (le grec, le latin et l'hébreu – *M.P.*) qui sont pleines de diminutifs [ibid.].

Selon les considérations de Marie de Gournay, l'instinct humain ne peut s'abstenir "*de chérir tout ce qu'il reconnaît cherrissable*", et si l'on ne porte les "*caresses flatteuses jusqu'aux bêtes domestiques*", alors "*votre humeur tient un peu de ce qu'on appelle stupide ou brutale*" [10, p. 428]. Et finalement elle clôt son analyse des diminutifs par la déduction suivante: "*si ces personnes n'imaginent et ne prononcent ces titres doux et flatteurs, et cent autres en telles occasions, leur esprit n'est ni amoureux ni délié, voire il est un vrai cheval...*" [10, p. 427].

L'étude de "précieux ornements" de la langue, dont Marie de Gournay parle dans le traité examiné, serait très appauvrie si on ne touchait pas à la question de la synonymie.

Fortement attachée aux principes d'éloquence établis par des rhéteurs antiques, et se trouvant sous une grande influence des "*grands auteurs*" des siècles précédents, l'écrivaine plaide pour la diversité des mots et des phrases, surtout dans la langue écrite. Cependant ses plaidoiries vont à l'encontre des intérêts de ses adversaires qui "*prônaient l'emploi d'une syntaxe stricte et d'un vocabulaire sec et maigre en synonymes, touchant à la raideur*" [5, p. 209]. Marie réprimande vivement cette méthode "*des législateurs nouveaux*" et de leurs protecteurs de la cour, de répéter les mêmes vocables "*pour exprimer mêmes choses*" [10, p. 420]. Ceci est dû au fait, explique-t-elle,

que, d'une part, ils ignorent les synonymes de vocables répétés, et, d'une autre part, de nombreux courtisans ne peuvent pas comprendre ce qui est écrit dans les ouvrages. Et qui plus est, ces "*esprits muguets de la Cour*" cherchent à imposer leur langage "*débile et bas, pour model, soit en écrivant, soit en parlant*" [10, p. 424]. Notons pour finir, que les accusations de ce type-là émaillent abondamment tout le texte du traité.

Conclusion. Les années de la vie de Marie de Gournay et de ses écrits coïncident avec l'époque où la langue française s'établit comme la langue officielle de l'État. Un grand apport au processus de stabilisation de la jeune langue est dû à cette autodidacte. Étant jeune fille, elle a appris toute seule, grâce à son talent et sa persévérance, le latin et le grec, ce qui lui a permis de connaître des œuvres d'auteurs antiques – première source, où son intellect puisait les savoirs. La deuxième source de son enrichissement intellectuel, se trouve dans les œuvres des auteurs français du siècle classique tels que Amyot, Montaigne, Ronsard et d'autres écrivains et philosophes. Les connaissances puisées dans ces deux sources et un travail inlassable ont fait d'elle une des personnes les plus instruites de son temps. Le talent d'écrivain et l'esprit analytique profond de Marie de Gournay ont été très appréciés par de nombreux intellectuels non seulement en France, mais aussi en Europe.

Dans toutes les recherches sur la vie et l'œuvre de Marie Gournay, on démontre qu'elle a été l'ennemie résolue de beaucoup de nouveautés langagières imposées par la réforme malherbienne aux usagers de la langue française. Vu son désaccord avec ces nouveautés, elle procède, dans chaque traité philologique, à leur analyse critique pour faire voir que dans beaucoup de cas elles nuisent à la langue au lieu de l'améliorer. Le traité examiné en est un bon exemple. La polémiste exprime ici son désaccord sur différents faits linguistiques, avancés et défendus par « *messieurs les innovateurs* ». Grâce à son attitude intransigeante face aux innovations frivoles et arbitraires en matière linguistique proposées par les "*docteurs en négative*", de nombreuses unités lexicales et grammaticales ont été conservées dans la langue française.

Plusieurs autres seront réhabilitées par les grammairiens des futures générations, ce qui nous ouvre la perspective de nouvelles recherches consacrées à l'œuvre de Marie Le Jars de Gournay.

Littérature:

1. Ayres-Bennett W. Le rôle des femmes dans l'élaboration des idées linguistiques au XVII^e siècle en France. In: *Histoire Épistémologie Langage*, 1994. Tome 16, fascicule 2: La grammaire des dames. P. 35–53. URL: https://www.persee.fr/doc/hel_0750-8069_1994_num_16_2_2392 DOI: <https://doi.org/10.3406/hel.1994.2392>
2. Ayres-Bennett W. et Sejjido M. Introduction. In : *Bon usage et variation sociolinguistique. Perspectives diachroniques et traditions nationales* / sous la direction de Wendy Ayres-Bennett et Magali Sejjido. Lyon : ENS Éditions, 2013. Vol. 1. P. 7–19.
3. Bally Ch. *Traité de stylistique française*. Troisième éd. Vol. 1. Paris : Librairie Klincksieck, 1951. 331 p.
4. Brunot F. *Histoire de la langue française des origines à 1900*. T. 3 : La formation de la langue classique (1600 – 1660). Première partie. Paris : Librairie Armand Colin, 1909. 419 p.
5. Devincenzo G. *Marie de Gournay : un cas littéraire*. Schena Editore : Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2002 350 p. URL: https://books.google.ca/books?id=Ei4Rw-cUTcsC&printsec=frontcover&source=gbs_atb#v=onepage&q&f=false
6. Devincenzo G. Marie de Gournay : portrait d'une femme héroïque In : *Œuvres et Critiques*, vol. XXXV, 1, 2010. P. 21–27. URL: <https://core.ac.uk/download/pdf/235191585.pdf>;
7. URL: https://www.periodicals.narr.de/index.php/oeuvres_et_critiques/article/view/1184/1163
8. Clément L. *Henri Estienne et son œuvre française*. Paris: Alphonse Picard et fils, Éditeurs, 1899. 540 p.
9. Estienne H. *Deux Dialogues du nouveau langage François, italianisé, & autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps*. Tome II. Paris : Alphonse Lemerre, Éditeur, 1885. 337 p.
10. Fogel M. *Marie de Gournay : Itinéraires d'une femme savante*. Paris : Fayard, 2004. 397 p.
11. Gournay M. (de) *Les Advis, ou les Presens de la Demoiselle de Gournay*, 3^{ième} éd. augmentée, revue et corrigée, Paris : J. Du Bray, M. DC.XLI (1641). 995 p.
12. Gournay M. (de) (1634). *L'Ombre de la Damoiselle de Gournay. Œuvre composé de melanges*. Paris : Chez Jeant Libert, M. DC.XXVI (1634). 1202 p.
13. Livet Ch.-L. *La grammaire française et les grammairiens du XVI^e siècle*. Paris : Didier et Cie, Libraires, 1859. 556 p.
14. Marzys Zygmunt. “Le bon usage” et “la plus saine partie” dans les Remarques de Vaugelas. *Vox Romanica*, 2010. N 69. P. 188-205.
15. Noiset M.-T. Présentation du premier volume. Introduction. In: *Les Advis, ou, les Presens de la Demoiselle de Gournay 1641 (Faux titre)*. J. Ph. Beaulieu, H. Fournier, Éd. Amsterdam-Atlanta, Rodopi, GA, 1997. Vol. 1. 261 p. URL: <https://www.amazon.com/advis-presens-Demoiselle-Gournay-French/dp/9042001267>
16. Noiret M.-T. Les dimensions multiples des traités de Marie de Gournay. In: *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, 1996. n°43, P. 65-77. URL: http://www.persee.fr/doc/rhren_0181-6799_1996_num_43_1_2081
17. Rivarol A.(de) *De L'universalité de la langue française*. Hambourg : chez P.F. Fauche et Comp., Imprimeurs-libraires, 1797. 44 p.
18. Schiff M. *La fille d'alliance de Montaigne Marie de Gournay*. Paris : Librairie Honoré Champion, éditeur, 1910. 146 p.
19. Vaugelas Cl. Favre (de). *Remarques sur la langue française*. Édition critique par Wendy Ayres-Bennet. Paris : Classiques Garnier, 2018. 940 p.
20. Zumthor Paul. Introduction aux problèmes de l'archaïsme. In: *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1967, n°19. P. 11-26. URL: https://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1967_num_19_1_2328 DOI: <https://doi.org/10.3406/caief.1967.2328>

Popovych M. M. MARIE DE GOURNAY'S STRUGGLE TO PRESERVE THE “PRECIOUS EMBELLISHMENT” OF THE CLASSICAL FRENCH LANGUAGE

Marie de Gournay's life and work (1565–1645), known principally as Montaigne's «adopted daughter», was ignored by French society for several centuries, although her contribution to the development of linguistic thought was in fact significant. The intellectual heritage of this woman with a unique erudition, philology, writer and translator, is rich and noteworthy from different points of view. In her work The Offerings or Presents of Demoiselle de Gournay (1641), which contains about forty «intellectual conversations», she illuminates various aspects of the life of her time and expresses her point of view on all issues that troubled her contemporaries. Language issues predominate in the writings of this erudite woman. In many treatises on this topic, she talks about the status of the French language, the contribution of prominent writers of the 16th century to its development, the ways of its enrichment and, certainly, its use in various social spheres of the time. Much attention is paid to a critical analysis of the reforms carried out by Malherbe and his many students, which intended at improving and modernizing the French language through the standardization of its use.

Marie de Gournay's intellectual reflections deal with numerous aspects of the functioning of the French language, from the spelling of words and their pronunciation to the syntax. Much attention in her treatises is paid to the use of stylistic figures and the translation techniques she used. Reflecting on these issues, she expresses many interesting ideas about language and its use, the scientific implication of which is still relevant. But it must be acknowledged that the ideas she expressed are still little known, or even forgotten, and therefore invaluable, despite many modern studies on the life and work of this extraordinary woman. In this paper, we offer a brief overview of the most interesting opinions expressed by this scholar in the treatise «Deffence de la Poesie et du langue des Poets», devoted to a critical analysis of the French language reformed by Malherbe's disciplines.

Key words: *Marie de Gournay, the French language, standardization of French, use of language, Malherbe's reforms.*